Ambitions

Cette partie décline les actions à entreprendre pour assurer une haute qualité dans la conduite du projet et l'aménagement de l'espace public.

La qualité du projet d'aménagement est indissociable de la qualité du processus de réalisation de la mission. Ensemble ils contribuent structurellement au développement durable de la ville.

Ce guide avance six ambitions, classées en deux parties : la conduite du projet et l'aménagement de l'espace public balayant ainsi les différentes échelles de l'espace public ainsi que ses différentes fonctions et vise ainsi à être un outil de soutien dans la complexité de la mise en place d'un projet d'espace public.

- La première partie se réfère aux moyens à mettre en uvre pour assurer une qualité dans la conduite du projet : processus et économie.
- La deuxième partie s'appuie sur les différentes fonctions de l'espace public pour garantir la qualité dans l'aménagement de l'espace public : maillage (urbaine), partage (circulatoire et sociale), écosystème (écologique) et esthétique (génie du lieu).

Les différentes ambitions se déclinent en une série de points d'attention et d'actions à entreprendre pour atteindre l'objectif visé et renvoie vers les applications, les cadres normatifs, outils et ouvrages théoriques pour illustrer les objectifs.

Comment réaliser les ambitions?

- Chaque ambition est développée en une série de points d'attention
- Chaque point d'attention est précisé et détaillé par une série d'actions (checklist)
- Chaque action renvoi vers les références.
- Chaque action renvoi vers les ressources existantes (cadre normatif, outils, ouvrages théoriques).

Processus: une opportunité pour la démocratie



Comment mettre en place une méthode (bons acteurs, outils et une bonne démarche) afin de ne pas perdre les fondements du projet tout au long du parcours ?

- 1.1 Mener une conduite transversale et interdisciplinaire; assurer la qualité du dialogue tout au long du processus
- 1.2 Organiser la coproduction de l'espace avec les acteurs représentatifs de la multiplicité des usages et de leur temporalite
- 1.3 Définir une démarche et choisir les bons outils pour mener une conduite de projet efficace et assurer la qualité de l'aménagement

1.1 Mener une conduite transversale et interdisciplinaire; assurer la qualité du dialogue tout au long du processus

- ☑ **Identifier les acteurs-clefs du projet (décideurs, gestionnaires, services de prévention et de cohésion sociale, habitants, usagers)**
 - Préciser leur fonction et leur rôle dans le processus de concertation et/ou de décision
 - Déterminer la pertinence de leur implication par rapport aux enjeux de l'aménagement
 - Envisager un calendrier pertinent et réaliste pour l'implication de ces acteurs
- ☑ **Assurer une conduite horizontale du projet impliquant les différents services de l'administration sur l'ensemble du processus.**
- ☑ **Assurer une conduite verticale du projet organisant les relations entre services communaux et régionaux, l'envisager sur l'ensemble du processus.**
- ☑ **Prévoir une équipe auteur de projet avec une interdisciplinarité suffisante au regard des caractéristiques de l'espace à concevoir, des enjeux de son aménagement et de sa gestion.**
- ☑ **Désigner les pilotes du projet.**
 - Au sein de l'équipe auteur de projet
 - Au sein des services communaux et, le cas échéant, régionaux (suivi, responsabilité, documentation)
 - Qui assurent la conduite du projet tout au long du processus de conception, d'aménagement et de gestion de l'espace public
- ☑ **Impliquer les personnes qui auront en gestion l'espace public, en ce compris son animation et la prévention, dès la conception et lors de la réalisation de l'aménagement.**
- ☑ **Etablir et respecter les liens avec les documents stratégiques et normatifs existants.**

Applications



Place Communale Molenbeek

- Impliquer les administrations communales et régionales aux discussions dès le commencement du projet
- Organiser plusieurs moments de rencontre entre les architectes, le maître d'ouvrage et les usagers

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **COBAT**, Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2004)

Outils

- **Les Contrats de Quartiers Durables**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Contrats de Rénovation Urbaine**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Schémas Directeurs**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Marche à suivre / M.A.S.**, bMa Bruxelles, bMa Bruxelles (2014)
- **Note d'orientation du Bouwmeester**, Kristiaan Borret, Région Bruxelles Capitale (2016)

Pour en savoir plus

- **La commande publique architecturale: aspects théoriques et pratiques**, Philippe Flamme, Larcier (2002)
- **Les espaces publics urbains. Recommandations pour une démarche de projet**, Cabanieu, Jacques, MIQCP (2001)

1.2 Organiser la coproduction de l'espace avec les acteurs représentatifs de la multiplicité des usages et de leur temporalite

- ☑ **Valider et définir la méthode envisagée pour coproduire l'espace public (information, concertation, participation, co-conception)**
 – Définir et adapter au besoin, les informations sur l'initiateur de la démarche, le modérateur de la discussion, le calendrier des consultations/workshops, les résultats attendus et la portée des résultats
 – Organiser une juste information sur le processus de co-production
- ☑ **Motiver la méthode de coproduction par rapport à l'échelle du projet, aux enjeux de l'aménagement**
- ☑ **Mobiliser les personnes pertinentes et au complet (concepteur, gestionnaire, élu, habitant, usager,services concernés (prévention, cohésion sociale, animateurs socio-culturels, gestionnaires,). Assurer cette mobilisation aux différentes phases de conception, réalisation et vie du projet.**
- ☑ **Partager et utiliser les résultats de manière pertinente**
- ☑ **Prendre en considération les initiatives en cours et/ou prévues dans le périmètre d'étude dans la méthode de co-production**
- ☑ **Établir une méthode de coproduction évolutive et assurer une bonne cohérence avec le calendrier décisionnel**
- ☑ **Adapter la méthode de coproduction à l'échelle du projet et la rendre accessible à tous les types d'usagers**
- ☑ **Adapter les moyens mobilisés en temps et en budget de manière réalistes.**

Applications



Place Cardinal Mercier

- Organiser des soirées d'information et de consultation
- Impliquer tous les usagers (les enfants, les habitants et les commer ants)
- Donner la parole aux habitants dans une conférence de presse présentant les résultats du processus participatif



Rue de la Braie

- Impliquer les principaux acteurs locaux (écoles) afin de repenser et concevoir la rue
- Impliquer les jeunes aussi bien que les adultes
- Continuer le dialogue après le réaménagement

En savoir plus

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Les Contrats de Quartiers Durables**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Contrats de Rénovation Urbaine**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Schémas Directeurs**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Publication annuelle]pyblik[2014-2015**,]pyblik[,]pyblik[(2015)

Pour en savoir plus

- **Arbres à palabres – Pratiques européennes de participation citoyenne**, Bernard Declève, Presses universitaires de Louvain (2004)
- **Architecture And Participation**, Peter Blundell Jones, Taylor & Francis (2005)
- **Coproduire nos espaces publics – Formation-action-recherche**, Declève, Bernard; Forray, Rosanna; Michialino, Paola, Presses universitaires de Louvain (2002)
- **De la participation urbaine : La place Flagey**, Bergilez, Jean-Didier; Grulois, Geoffrey; Lund, Irène; Bouhassoun, Taha, Cahier de la Cambre n 3, La Lettre volée, ISA La Cambre (2005)
- **Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action**, Ostrom, Eleonor, Cambridge University Press (1990)
- **Kind & Ruimte: Kindgerichte planning van publieke ruimte**, Peter Dekeyser, Die Keure (2007)
- **La fabrique de parcs intra-urbains contemporains**, Denef, Julie, UCL (2011)
- **Participation citoyenne et sécurité publique : apories et limites de l'approche transversale**, Schaut, Christine, Politeia (2006)
- **Sociologie des villes**, Yankel, Fijalkow, La Découverte (2004)
- **The City as a Bazaar in Open City: Designing Coexistence**, Reijndorp, Arnold, SUN (2009)
- **Une dynamique de la participation dans les quartiers populaires bruxellois : le cas des conseils consultatifs des locataires (in Art. 23 , n 24)**, Schaut, Christine, RBDH/BBRoW (2006)
- **Une Micropolitique de la ville: l'agir urbain**, Petrescu, Donia, Multitudes, n 31 Paris (2008)
- **Urban Catalyst – The power of temporary use**, Overmeyer, Klaus; Oswalt, Philipp; Misselwitz, Philipp, DOM Publishers (2013)
- **Weet ik veel! Handboek voor kinderen en jongerenparticipatie**, Van Gils, Jan; Cuisinier, Els; De Budt, Nancy; Dekeyser, Peter; Van Cauwenberghe, Sabine, Politeia (2006)

1.3 Définir une démarche et choisir les bons outils pour mener une conduite de projet efficace et assurer la qualité de l'aménagement

☑ **Choisir une procédure adéquate.**
– Adapter la procédure définie au degré de complexité du projet, aux contraintes de temps, aux particularités du programme ou du lieu
– Organiser mise en concurrence en vue de la désignation d'une équipe pluridisciplinaire dans le cas d'un projet comprenant des enjeux que le maître d'ouvrage estime ne pas pouvoir appréhender seul
– Définir la procédure en concertation avec les autres services, le BMa

☑ **Définir de(s) périmètre(s) pertinent(s) ?**
– Définir une zone d'étude (généralement plus large que la zone d'intervention) de manière pertinente en fonction des enjeux identifiés (échelle, usages, maillage)
– Définir une zone d'intervention de fa on pertinente et précise

☑ **Formuler, en amont du projet les motivations pour un projet d'aménagement et les enjeux liés**
– Initier l'aménagement de l'espace public au départ d'une ou plusieurs problématique(s) préalable(s) définie(s) et objectivée(s)
– Élaborer un état des lieux contextuel large, voire des études préalables
– Élaborer une contextualisation par rapport aux outils réglementaires et stratégiques –locaux et régionaux
– Aboutir à la formulation d'une demande claire par l'ensemble de ces informations

☑ **Définir les orientations du projet**
– Définir les objectifs d'aménagement en termes d'ambiance, d'identité, de fonctionnalité, de convivialité, de partage de l'espace et de vivre ensemble
– Définir un cadre programmatique assez clair pour permettre aux futurs auteurs de projet de donner une réponse spatiale qualitative
– Définir le programme de l'aménagement de sorte à répondre aux besoins actuels tout en laissant la possibilité de développements futurs souhaitables (résilience 1 //backcasting 2)

☑ **Définir clairement le processus de décision**
– Définir et prioriser les objectifs d'aménagement de manière suffisamment claire pour guider les choix d'aménagement qui devront être opérés
– Définir et respecter des moments précis de décision
– Acter et transmettre de manière valable les décisions aux personnes concernées
– Formuler des solutions d'aménagement en s'appuyant sur des scénarios permettant une analyse comparative circonstanciée afin de constituer une aide à la décision

☑ **Mettre un outil de communication et d'échanges d'informations en place pour assurer le suivi du processus**

☑ **Faire un calendrier justifié et raisonnable.**
– Établir un planning coordonné, définissant les étapes du processus, (les moments de concertation, de décision, délais de subsidiation) de manière réaliste et régulièrement mis à jour.

☑ **Assurer un suivi budgétaire rigoureux et le mettre à jour.**

☑ **Mettre une phase test de l'aménagement de l'espace public en place**
– Définir une méthode d'observation de manière pertinente
– En retirer les renseignements et les faire alimenter les ajustements du projet

☑ **Intégrer la question de la gestion de l'espace public dès le début de la conception du projet**
– Envisager la gestion de manière réaliste par rapport aux moyens humains et financiers à disposition
– Établir un plan de gestion

☑ **Faire un cahier des charges et des plans clairs**
– Définir les objectifs d'aménagement afin guider les choix et leurs modalités d'exécution
– Préciser le niveau de détail attendu

☑ **Assurer un suivi au niveau de la conception, de la réalisation et de la gestion aux différentes étapes.**
– Faire des ajustements du projet durant la phase de réalisation, puis de gestion.
En fonction d'une évaluation de la qualité et la justesse de l'aménagement.
En cohérence par rapport aux objectifs du projet et à des critères d'appréciation.
En concertation avec les acteurs concernés.
Garantir la propreté et l'entretien des lieux, éviter leur dégradation, assurer le remplacement du mobilier dégradé.
– Garantir la sécurité lors du chantier

1. *La Résilience désigne la capacité ici en l'occurrence d'un aménagement d'espace public à retrouver sa fonctionnalité suite à un changement contextuel perturbateur.*
2. *Le backcasting est une méthode prospective dont le point de départ est la vision d'une réussite , d'un futur souhaité à plus long terme que ne le requiert la seule réponse aux besoins actuels. Partant de cela, la rétrospective vers le présent permet d'initier une stratégie pour progresser vers cette vision.*

Applications



Rue Henri Bergé

- S'inscrire dans un contrat de quartier et profiter d'un processus participatif complet
- Installer un local de permanence dans le quartier
- Atteindre toute la population
- Communiquer régulièrement via un journal de quartier

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)**, Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale (2001)

Outils

- **Marche à suivre / M.A.S.**, bMa Bruxelles, bMa Bruxelles (2014)
- **Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique pour l'espace public de la zone Canal**, Région de Bruxelles Capitale, Région de

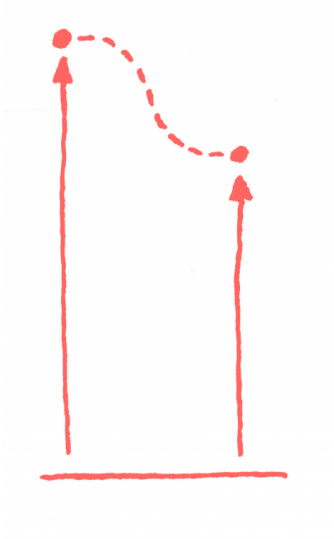
Bruxelles Capitale

- **Publication annuelle]pyblik[2014-2015**,]pyblik[,]pyblik[(2015)
- **Vade-Mecum projets publics d'architecture**, bMa, bMa (2014)

Pour en savoir plus

- **A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space**, Lynn Lofland, Basic Books (1973)
- **Het ontwerp van de openbare ruimte**, Meyer, Han, SUN (2006)
- **La commande publique architecturale: aspects théoriques et pratiques**, Philippe Flamme, Larcier (2002)
- **Les espaces publics urbains. Recommandations pour une démarche de projet**, Cabanieu, Jacques, MIQCP (2001)
- **Reflectie/Reflexion 2007-2010**,]pyblik[,]pyblik[(2010)
- **Sociologie des villes**, Yankel, Fijalkow, La Découverte (2004)
- **The City as a Bazaar in Open City: Designing Coexistence**, Reijndorp, Arnold, SUN (2009)
- **The morality of Urban Public Life**, Lofland, Lynn, Places Journal (1989)
- **Ville, ordre et violence: formes spatiales et transaction sociale**, Rémy, Jean; Voyé, Liliane, Presses Universitaires de France (1981)

Economie: un sens à l'investissement



Comment se donner tous les moyens nécessaires pour atteindre un projet qualitatif qui répond aux ambitions de départ?

- 2.1. Prendre en compte le coût global de l'aménagement
- 2.2. Prendre en compte le coût global élargi du projet en considérant ses effets d'entraînement (externalités)

2.1. Prendre en compte le coût global de l'aménagement

- **Prendre l'ensemble des coûts en compte dans le projet**
 – Les coûts liés aux moyens humains à mobiliser pour assurer le bon suivi du projet1
 – Les coûts d'investissement liés à la conception, la co-production, l'aménagement en tant que tel
 – Les coûts d'entretien et de gestion sur la durée de vie de l'aménagement de manière réalistes en fonction de l'usage attendu de l'espace et des moyens humains disponibles. Prévoir une évaluation et des ajustements
- **Prévoir un budget adéquat par rapport aux objectifs et ambitions fixés**
- **Prévoir un projet juste par rapport aux ressources financières disponibles pour la réalisation et pour la gestion**
- **Intégrer dans la conception, le design du projet une durabilité globale: le choix des matériaux et de leur origine, le choix des techniques, le choix des équipements ainsi que les modalités de mise en uvre**
- **Prendre en compte dans le projet les contraintes de gestion et entretien ainsi que les facilités de réparations éventuelles (durée de vie de l'aménagement, réserve de matériaux s'ils ne sont pas standards, couleurs des matériaux,)**

Applications



Croisement Orban

- Définir un budget destiné à la coproduction

En savoir plus



Parc de la Senne

- Prévoir un budget correspondant aux exigences de durabilité permettant de choisir des matériaux durables et qualitatifs

En savoir plus



Parc L28

- Limiter les cou ts d'entretien et de gestion en insis- tant sur la simplicite et la robustesse du design

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Manuel des espaces publics bruxellois**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre, Editions Iris (1991)
 Pg 20

Pour en savoir plus

- **Observatoires du commerce en Région Bruxelles Capitale**, Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2005-2011)

2.2. Prendre en compte le coût global élargi du projet en considérant ses effets d'entraînement (externalités)

- ☑ **Étudier les avantages économiques du projet pour les occupants et les usagers des espaces directement desservis et environnants**
- ☑ **Limiter par le projet les freins au développement des activités au sein et aux abords de l'espace public et plus largement du quartier dans lequel il se situe**
- ☑ **Limiter les inconvénients inhérents à la phase de réalisation (fermeture de rues rendant les commerces inaccessibles, livraisons rendues difficiles), proposer des compensations**
- ☑ **Prévoir un aménagement résilient, réversible permettant (par sa sobriété) de s'adapter facilement et à faible coût aux évolutions**
- ☑ **Stimuler l'appropriation de l'espace public, notamment par le biais d'un travail de gestion, d'animation et de prévention. Augmenter ainsi son capital social, contribuer à son respect et au sentiment général de sécurité.**

Applications



Place Rogier

- Offrir un espace flexible pour permettre d'accueillir différents événements
- Réactiver les espaces aux rez-de-chaussées
- Activer l'espace central de la place en intégrant de l'horeca dans le socle de l'auvent
- Penser à l'accès des taxis aux hôtels

En savoir plus

Ressources

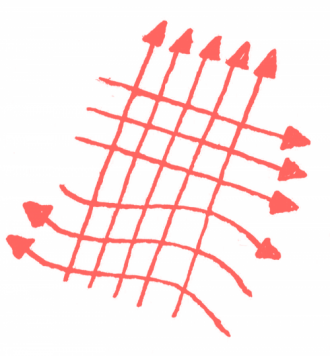
Outils

- **Charte de Bruxelles Propreté**, Bruxelles Propreté, Bruxelles Propreté
 en cours de rédaction
- **Manuel des espaces publics bruxellois**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre, Editions Iris (1991)
 Pg 20

Pour en savoir plus

- **A compendium for the civic economy**, 00, Valiz/Trancity (2011)
- **Trois vecteurs de performance pour le commerce de proximité : transport en site propre, stationnement, livraisons**, CERTU, CERTU (2007)

Maillage: un espace pour la connectivité



Comment s’assurer que l’aménagement soit un levier de qualification du territoire urbain dans lequel il s’inscrit ?

- 3.1. Augmenter la cohérence du lieu et de son territoire en assurant une vision d’ensemble
- 3.2. Inscrire le projet d’aménagement dans les maillages et réseaux existants et contribuer à leur mise en oeuvre/leur consolidation
- 3.3. Améliorer la connectivité piétonne et cycliste, assurer la continuité de leurs parcours
- 3.4. Assurer une cohérence d’aménagement avec les espaces publics adjacents
- 3.5. Intégrer pleinement les espaces particuliers de franchissement et de transition dans le maillage des espaces publics (ponts, passerelles, escaliers, passages souterrains, mezzanines métro .)

3.1. Augmenter la cohérence du lieu et de son territoire en assurant une vision d'ensemble

- ☑ **Inscrire l'aménagement dans une vision d'ensemble (plan communal, plan régional, contrat de quartier, plan guide espace public, etc) définissant des orientations spatiales et paysagères**
- ☑ **Améliorer la lisibilité de la géographie du lieu, par une scénographie paysagère (fond de vallée, perspectives et ouvertures visuelles, repères patrimoniaux) par l'aménagement**
- ☑ **Tirer parti des singularités du lieu (éléments d'histoire du lieu, petit patrimoine, caractère paysager spécifique, présence d'activités emblématiques,) par l'aménagement**

Applications



Boulevard du Souverain

- Garder une vision cohérente en développant un schéma directeur pour la ligne de tram
- Créer une lisibilité paysagère qui ouvre des perspectives vers les parcs et autres espaces emblématiques

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)**, Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale (2001)

Outils

- **Espaces publics bruxellois – Étude de définition d'un plan d'amélioration des espaces publics bruxellois**, Taktyk, Région Bruxelles Capitale (2012)
- **L'inventaire du patrimoine architecturale**, Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale
- **Les Contrats de Rénovation Urbaine**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Schémas Directeurs**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique pour l'espace public de la zone Canal**, Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale
- **Plan Régional de Développement Durable (PRDD)**, Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2017)

Pour en savoir plus

- **Canal? Vous avez dit Canal?!**, Divers, ADT-ATO (2014)
- **Déclin et survie des grandes villes américaines**, Jacobs, Jane, Parenthèses (2012)
- **Etude de programmation des espaces publics situés dans l'hypercentre – Commune de Molenbeek-Saint-Jean**, MSA/Tritel, Commune de Molenbeek / Service de Mobilité (2010)
- **Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent**, Michel Corajoud, Actes Sud (2010)
- **Metropolitan Landscapes – Espace ouvert, base de développement urbain**, Loeckx, André; Corijn, Eric; Persyn, Freek; Avissar, Ido; Smets, Bas; Mabilde, Julie; Vanempten, Elke, Vlaamse Overheid; be.brussels (2016)
- **Recueil de cartes des espaces publics ordinaires de Bordeaux Métropole**, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, a'urba (2015)

3.2. Inscrire le projet d'aménagement dans les maillages et réseaux existants et contribuer à leur mise en uvre/leur consolidation

- ☑ **Inscrire le projet d'aménagement dans des maillages et réseaux spécifiques (PRM et PCM, maillages vert et bleu, ICR, maillage piéton, maillage jeu, itinéraire patrimonial, etc.) de sorte à assurer la lisibilité et renforcer la cohérence de ces maillages**
- ☑ **Analyser et intégrer les incidences du projet d'aménagement sur la mobilité (pour tous les modes de déplacement) dans le quartier et la ville dans une vision d'ensemble**

Applications



Croisement Orban

- Offrir la possibilité de se connecter au maillage vert
- Dissuader le trafic de passage motorisé sur les voiries de quartier
- Evaluer les besoins en stationnement et identifier les alternatives et compensations au sein de la zone d'étude élargie
- Se raccorder aux itinéraires cyclables régionaux planifiées

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Le maillage bleu et vert**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2000)
- **Le plan Iris 2**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2015-2010)

Pour en savoir plus

- **Canal? Vous avez dit Canal?!**, Divers, ADT-ATO (2014)
- **Espace public – Promenades**, Jacobo Krauel, Links (2007)
- **Espace public – Promenades**, Krauel, Jacobo, Links (2008)
- **Integraal Plan Openbaar Domein Gent – deel I**, Stad Gent, Stad Gent (2006)
- **Integraal Plan Openbaar Domein Gent – deel II**, Stad Gent, Stad Gent (2006)

- **Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent**, Michel Corajoud, Actes Sud (2010)
- **Paysages, 3 expositions**, Smets, Bas; Marot, Sébastien, Bas Smets (2014)
- **Recueil de cartes des espaces publics ordinaires de Bordeaux Métropole**, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, a'urba (2015)

3.3. Améliorer la connectivité piétonne et cycliste, assurer la continuité de leurs parcours

- ☑ **Faire présider la continuité des parcours piétons et cyclistes dans les choix d'aménagement**
- ☑ **Résoudre les obstacles de franchissement et détours**
- ☑ **Créer / renforcer des liaisons piétonnes et cyclistes inexistantes ou peu fonctionnelles avec des espaces publics adjacents par l'aménagement**

Applications



Croisement Orban

- Se raccorder aux itinéraires cyclables régionaux planifiées
- Sécuriser la liaison entre habitat dense et écoles

En savoir plus



Parc de la Senne

- Se connecter au réseau structurel piétonnier (PAVE) et aux Itinéraires cyclables régionaux (ICR) à construire
- Créer des nouveaux passages dans certains immeubles afin de renforcer le maillage piéton

En savoir plus



Place Rogier

- Favoriser les liaisons piétonnes vers les pôles environnants
- Intégrer les visions du schéma directeur Botanique et anticiper les futurs développements possibles comme la création d'un axe de promenade du Jardin Botanique au canal

En savoir plus



Rue de la Braie

- S'intégrer au réseau piétonnier du centre-ville
- Créer des liaisons sécurisées entre les lieux dédiés aux enfants

En savoir plus



Rue de la Brasserie

- Renforcer les liaisons cyclistes et piétonnes entre les n uds intermodaux de la place Flagey et l'arrêt Germoir
- Intégrer des passages piétons à chaque croisement

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Outils

- **Etude pour le redéploiement des aires ludiques et sportives**, BRAT sprl ; Kind & Samenleving vzw, Bruxelles Environnement (2009)
- **Le plan Iris 2**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2015-2010)
- **Plan piéton stratégique**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2012)
- **Plan stratégique pour le transport de marchandises en Région de Bruxelles-Capitale**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2013)
- **Plan vélo**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2010-2015)
- **Plans d'accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE)**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2016)
- **Réseau STIB et Transport Publics**, STIB, STIB
- **Vademecum piétons 3 : Cahier GO10 – Directives pour une ville conviviale pour les piétons**, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel (2014)

Pour en savoir plus

- **Canal? Vous avez dit Canal?!**, Divers, ADT-ATO (2014)
- **Espace public – Promenades**, Jacobo Krauel, Links (2007)
- **Les chemins de l'école – Déplacements scolaires dans la région de Bruxelles-Capitale**, Cartes Leal, Valeria; Ribeiro de Souza, Amélia, Presses universitaires de Louvain (2006)
- **Recueil de cartes des espaces publics ordinaires de Bordeaux Métropole**, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, a'urba (2015)

3.4. Assurer une cohérence d'aménagement avec les espaces publics adjacents

- ☑ **Concevoir l'aménagement de manière cohérente par rapport aux aménagements planifiés dans le périmètre d'étude (à court, moyen ou long terme)**
- ☑ **Assurer une cohérence et une continuité avec les espaces publics adjacents (dont la cohérence de matériaux, de mise en lumière, d'équipement)**

Applications



Parc de la Senne

- Lier les espaces verts et les espaces publics dans ce quartier sous-équipé
- Créer des liens et synergies avec les fonctions adjacentes, par exemple le potager et l'aire de jeu à l'école (

En savoir plus



Place Communale Molenbeek

- Inclure les rues et les placettes environnantes dans le projet
- Connecter la place visuellement au métro

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Outils

- **Les Contrats de Quartiers Durables**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Contrats de Rénovation Urbaine**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Schémas Directeurs**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Plan Régional de Développement Durable (PRDD)**, Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2017)

Pour en savoir plus

- **Canal? Vous avez dit Canal?!**, Divers, ADT-ATO (2014)
- **Etude de programmation des espaces publics situés dans l'hypercentre – Commune de Molenbeek-Saint-Jean**, MSA/Tritel, Commune de Molenbeek / Service de Mobilité (2010)
- **Les intérieurs d'îlots en région bruxelloise**, Inter-Environnement Bruxelles, Inter-Environnement Bruxelles (2005)
- **Recueil de cartes des espaces publics ordinaires de Bordeaux Métropole**, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, a'urba (2015)

3.5. Intégrer pleinement les espaces particuliers de franchissement et de transition dans le maillage des espaces publics (ponts, passerelles, escaliers, passages souterrains, mezzanines métro .)

☑ **Concevoir l'aménagement des espaces particuliers de franchissement et de transition de sorte à assurer une continuité la plus naturelle, la plus lisible, sûre et praticable possible**

Applications



Parc L28

- Inte grer l'escalier d'entre e comme partie inte grante de l'espace public

En savoir plus



Place Rogier

- Traiter la station de métro comme partie intégrante de la place en travaillant la liaison verticale et l'apport de lumière naturelle au sous-sol

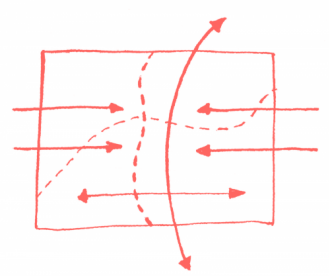
En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Partage* : un espace pour la convivialité



Comment créer un espace pour tous et pour tous les usages publics en assurant une répartition équilibrée entre ceux-ci sur l'ensemble du territoire bruxellois?

**** Partage pouvant être compris ici dans les 2 sens: diviser, répartir (des trottoirs plus larges par exemple) et prendre part, usages mixtes dans le sens des zones de rencontre et résidentielle***

- 4.1. S'inscrire, d'une manière privilégiée, dans la perspective d'un code de la rue élargi en prenant en compte les 3 fonctions de l'espace public : le passage, le séjour, la desserte.
- 4.2. Dans l'aménagement, étudier les priorités modales suivantes : priorité aux usagers les plus vulnérables -les PMR – , ensuite aux modes actifs, ensuite aux transports collectifs, ensuite aux véhicules motorisés à destination de la collectivité (dont les petits véhicules de livraison, taxis, voitures partagées), ensuite aux véhicules motorisés privés
- 4.3. Concevoir des aménagements facilitant l'intermodalité
- 4.4. L'aménagement favorise l'animation de l'espace public par l'activation des immeubles et espaces riverains
- 4.5. Désencombrer l'espace, rendre l'espace disponible
- 4.6. Aménager de manière flexible, permettre une large palette d'usages et d'activités, et considérer les temporalités de l'espace public
- 4.7. Assurer, par l'aménagement de l'espace public, le confort, la convivialité, le sentiment de bien-être et le caractère agréable de l'espace

4.1. S'inscrire, d'une manière privilégiée, dans la perspective d'un code de la rue élargi en prenant en compte les 3 familles d'usages de l'espace public : le passage, le séjour, la desserte1.

- ☑ **Etudier les besoins, volontés et usages locaux et les prendre en compte : maintien des usagers existants/invitations aux nouveaux usages.**
- ☑ **Faire un choix du partage modal permettant, compte tenu du contexte, de répondre de manière qualitative, justifiée et équilibrée aux 3 usages de l'espace public : passage, séjour et desserte.**
- ☑ **Prévoir le partage modal en cohérence par rapport à la spécialisation de la voirie 2 et à la vie de quartier.**
- ☑ **Envisager, compte tenu du contexte, les zones résidentielles et de rencontre.**

1. *La desserte désigne ici l'ensemble des usages et appropriations de l'espace public qui établissent des relations entre celui-ci et les immeubles et espaces riverains (terrasses, étalages, bancs, fleurs, range-vélos). Voir aussi la notion de frontage actif chez Nicolas SOULIER, 2012, Reconquérir les rues , éd. Ulmer.*
2. *Spécialisation de la voirie : Il s'agit d'une étude menée par Timenco pour Bruxelles Mobilité en 2015-2016. Cette étude constitue une nouvelle base de réflexion pour améliorer la performance et la complémentarité entre les modes de déplacement, en les intégrant au mieux dans l'espace public. Elle est composée d'une cartographie superposant les réseaux des différents modes répartis chacun en trois niveaux. Les principes de la spécialisation multimodale des voiries est présente dans le nouveau projet de PRDD et sera reprise dans le prochain plan régional de mobilité. Toutefois, à ce jour, seule la hiérarchie des voiries telle que définie dans le PRAS est officielle et réglementaire*

Applications



Place Communale Molenbeek

- Partager l'espace entre mobilité active et motorisée
- Compenser les stationnements supprimés dans le garage Brunfaut sous-exploité
- Créer des zones de rencontre sur la place
- Mener une étude de faisabilité proposant des alternatives au

stationnement sur la place

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Outils

- **Cahier 5 de l'Observatoire de la mobilité : Le partage de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale**, Centre d'études sociologiques (CES) de l'USL-B, Bruxelles Mobilité (2016)
- **Circulaire Régionale du 9/9/2013 relative aux zones résidentielles et aux zones de rencontre** (2013)
- **Etude pour le redéploiement des aires ludiques et sportives**, BRAT sprl ; Kind & Samenleving vzw, Bruxelles Environnement (2009)
- **Etude prospective sur l'optimisation de l'usage de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale**, Centre de recherches routières, Centre de recherches routières (2013)
- **Le jeu dans la ville: Pour un maillage jeux à Bruxelles**, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel (2015)
- **Les zones résidentielles et de rencontre**, Institut Belge pour la sécurité routière, Institut Belge pour la sécurité routière (2013)
- **SK8Bxl – Le skate dans la ville**, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel (2015)
- **Tram, Bus: manuel des bonnes pratiques pour un réseau performant**, STIB – MIVB, STIB – MIVB (2010)
- **Vade-Mecum des arrêts de surfaces**, STIB – MIVB, STIB – MIVB (2015)

Pour en savoir plus

- **Cities for people**, Jan Gehl, Island Press (2010)
- **Des espaces publics à vivre**, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, a'urba (2014)
- **Espaces publics, genre et sentiment d'insécurité**, Chaumont, Laura; Zeilinger, Irene, Garance (2016)
- **Guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables – Promouvoir le partage de l'espace**, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel (2011)
- **Guide référentiel Genre et espace public**, Mairie de Paris, Mairie de Paris (2016)
- **Le piéton dans la ville l'espace public partagé**, Terrin, Jean-Jacques, Editions Parenthèses (2011)
- **Manifest voor kindgerichte planning van publieke ruimte**, Kind & samenleving, Kind & samenleving
- **New City Spaces**, Gehl, Jan, Danish Architectural Press (2008)
- **Reconquérir les rues – Exemples à travers le monde et pistes d'actions**, Soulier, Nicolas, Ulmer (2012)
- **Shared space – Room for everyone – a new vision for public spaces**, Keuninginstituut, Groningen; Senza Communicatie, Groningen, Fryslân Province (2005)
- **User, observer, programmer et fabriquer l'espace public**, Toussaint, Jean-Yves, Presses Polytechniques et Universitaires Romande (2001)
- **Vieillissement et mobilité**, Programme de recherche et d'innovation dans les transports – Predit, La Documentation fran aise (2016)

4.2. Dans l'aménagement, étudier les priorités modales suivantes : priorité aux usagers les plus vulnérables -les PMR – , ensuite aux modes actifs, ensuite aux transports collectifs, ensuite aux véhicules motorisés à destination de la collectivité (dont les petits véhicules de livraison, taxis, voitures partagées) , ensuite aux véhicules motorisés privés

- ☑ Mettre en oeuvre ces priorités modales dans l'aménagement ou, à défaut, opter pour une zone résidentielle, une zone de rencontre ou une zone piétonne
- ☑ Inscrire les priorités modales dans une vision d'ensemble (périmètre élargi)
- ☑ Prévoir des aménagements nécessaires pour les usagers vulnérables. Assurer le confort et garantir l'accessibilité des PMR à tout moment. Etudier les besoins des PMR selon les critères ACU (accéder, circuler, utiliser)

Applications



Boulevard du Souverain

- Organiser la multimodalité grâce au profil large de la voirie
- Séparer les usages permet d'augmenter le confort et la sécurité
- Donner la priorité au tram en aménageant un site propre
- Réduire le nombre des bandes de trafic motorisé
- Permettre de rouler sur le site propre du tram en cas d'urgence (service d'intervention)

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Outils

- **Vade-mecum vélo**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2014)
- **Vademecum piétons 4 : Cahier de l'accessibilité piétonne – Directives pour l'aménagement de l'espace public accessible à tous**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2014)

Pour en savoir plus

- **Cities for people**, Jan Gehl, Island Press (2010)
- **Draaiboek openbaar domein**, Stad Antwerpen, Stad Antwerpen (2014)
- **Guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables – Promouvoir le partage de l'espace**, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel (2011)
- **La mobilité à, de, vers et autour de Bruxelles**, Hubert, Michel, Brussel Studies (2008)
- **La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières**, Paquot, Thierry, Infolio Editions (2015)
- **Le piéton dans la ville l'espace public partagé**, Terrin, Jean-Jacques, Editions Parenthèses (2011)
- **Les transports en commun de la Communauté urbaine de Bordeaux**, Baubonne, Mickaël, Horizons Bordeaux (2009)
- **Libre comme un piéton**, Bruxelles en mouvement, Bruxelles en mouvement (2014)
 Bruxelles en mouvement n 271
- **Manifest voor kindgerichte planning van publieke ruimte**, Kind & samenleving, Kind & samenleving
- **New City Spaces**, Gehl, Jan, Danish Architectural Press (2008)
- **Shared space – Room for everyone – a new vision for public spaces**, Keuninginstituut, Groningen; Senza Communicatie, Groningen, Fryslân Province (2005)
- **Trois vecteurs de performance pour le commerce de proximité : transport en site propre, stationnement, livraisons**, CERTU, CERTU (2007)
- **Vieillissement et mobilité**, Programme de recherche et d'innovation dans les transports – Predit, La Documentation fran aise (2016)

4.3. Concevoir des aménagements facilitant l'intermodalité

- ☑ **Prévoir les aménagements et équipements nécessaires pour passer aisément d'un mode de transport à un autre (proximité, cheminement, visibilité, signalétique, confort, sécurité).**
- ☑ **Prendre en compte, si présent, les contraintes techniques et les besoins spécifiques du transport public (par exemple dans la gestion des carrefours, dans la géométrie des lieux, la hauteur des quais,) .**

Applications



Place Cardinal Mercier

- Relier le transport en commun et individuels
- Souligner l'entrée de la gare par un cheminement spécifique dans un matériau différent

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Outils

- **Tram, Bus: manuel des bonnes pratiques pour un réseau performant**, STIB – MIVB, STIB – MIVB (2010)
- **Vade-Mecum des arrêts de surfaces**, STIB – MIVB, STIB – MIVB (2015)
- **Vademecum piétons 4 : Cahier de l'accessibilité piétonne – Directives pour l'aménagement de l'espace public accessible à tous**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2014)
- **Vademecum vélo – Cahier nr. 3: Cyclistes et transport en commun – Développement d'une synergie**, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel (2014)

Pour en savoir plus

- **La mobilité à, de, vers et autour de Bruxelles**, Hubert, Michel, Brussel Studies (2008)
- **Les transports en commun de la Communauté urbaine de Bordeaux**, Baubonne, Mickaël, Horizons Bordeaux (2009)
- **Life between buildings – Using public space**, Gehl, Jan, The Danish Architectural Press (1971)
- **Trois vecteurs de performance pour le commerce de proximité : transport en site propre, stationnement, livraisons**, CERTU, CERTU (2007)

4.4. Favoriser l'animation de l'espace public par l'activation des immeubles et espaces riverains

- ☑ **Concevoir l'aménagement en considérant les activités existantes et futures au sein des immeubles et espaces riverains dans leur rôle de soutien à l'animation et la fréquentation des espaces publics.**
- ☑ **Permettre le maintien de ces activités légitimes, leur bonne exploitation et leur développement sans compromettre les autres usages de l'espace public. Concevoir un aménagement suffisamment résilient en cas de changement d'activité au sein des immeubles riverains.**
- ☑ **Assurer une transition et une qualité des interrelations entre l'espace public et les immeubles et espaces riverains de qualité. Le cas échéant, concevoir des dispositifs d'appropriation par les occupants des immeubles et espaces riverains.**

Applications



Place Rogier

- Reconnecter les bâtiments donnant sur la place en éliminant les différences de niveaux
- Réactiver les espaces aux rez-de-chaussée

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Pour en savoir plus

- **Cities for people**, Jan Gehl, Island Press (2010)
- **Espace public et espace privé, quelle transition?**, Loiseau, F., Ville et Vélo (2006) (in: Ville et vélo, n 22, juillet-août 2006)
- **Les abords du chez-soi – En quête d'espaces intermédiaires**, Moley, Christian, Editions de La Villette (2006)
- **Life between buildings – Using public space**, Gehl, Jan, The Danish Architectural Press (1971)
- **Reconquérir les rues – Exemples à travers le monde et pistes d'actions**, Soulier, Nicolas, Ulmer (2012)
- **Rez de ville, rez de vie**, GRAU architectes, Editions du Pavillon de l'Arsenal (2013)
- **Urbanisme, conception et gestion des espaces pour prévenir la malveillance**, Politechnico di Milano – IAU Ile de France, Politechnico di Milano – IAU Ile de France (2014)

4.5. Désencombrer l’espace, rendre l’espace disponible

- ☑ **Regrouper et organiser le mobilier en vue de libérer l’espace pour le passage, la lisibilité, la visibilité, la flexibilité d’usages, l’entretien et la sécurité.**
- ☑ **Dégager les angles, les vues et perspectives.**

Applications



Croisement Orban

- Libérer des zones de passage, regrouper les bancs dans des zones de détente

En savoir plus



Place Communale Molenbeek

- Désencombrer l’espace en regroupant le mobilier

En savoir plus



Rue de la Brasserie

- Réduire le nombre de poteaux en accrochant l’éclairage aux fa ades

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Manuel des espaces publics bruxellois**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre, Editions Iris (1991)
 Pg 34-35

Pour en savoir plus

- **Cities for people**, Jan Gehl, Island Press (2010)
- **Life between buildings – Using public space**, Gehl, Jan, The Danish Architectural Press (1971)
- **New City Spaces**, Gehl, Jan, Danish Architectural Press (2008)

4.6. Aménager de manière flexible, permettre une large palette d'usages et d'activités et considérer les temporalités de l'espace public

- ☑ Permettre d'accueillir une large palette d'activités ordinaires ; dont le séjour et le jeu
- ☑ Permettre des activités événementielles et temporaires (marché, festival, rue de jeux pendant les congés, fêtes des voisins, rue scolaire, ouverture aux livraisons à certaines heures,) .
- ☑ Permettre cette diversité d'usages ; notamment en matière d'accessibilité, de confort, de robustesse, d'espace libre d'obstacle et éviter la monopolisation de l'espace.
- ☑ Concevoir la mise en lumière de l'espace public en fonction des différentes temporalités de l'espace public ? Adapter l'aménagement aux besoins de tous les types de publics (jeunes, seniors, PMR, femmes,) .
- ☑ Permettre des appropriations spontanées (par les habitants par ex) et réversibles ? (boite à livres, totems de rue, incroyables comestibles, fleurissement de pieds d'arbres).
- ☑ Intégrer la dimension ludique dans la conception des espaces publics
- ☑ Adapter l'aménagement aux besoins de tous les types de publics et encourager par ce biais les liens sociaux et multigénérationnels (jeunes, seniors, PMR, femmes,) . –
- ☑ Favoriser le contrôle social (entendu dans ses dimensions de 'veille' et de 'souciance') au travers de l'activation, de la visibilité et de l'appropriation de l'espace public.

Applications



Rue de la Braie

- Réduire la présence du trafic motorisé aux abords des écoles par la fermeture temporaire de la rue
- Modifier le statut de la rue selon les besoins
- Permettre des activités variées et spontanées
- Adapter les usages dans le temps (horaire scolaire)

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Pour en savoir plus

- **C'EST MA VILLE ! De l'appropriation et du détournement de l'espace public**, Hossard, Nicolas Jarvin, Magdalena, Editions L'Harmattan (2005)
- **Cities for people**, Jan Gehl, Island Press (2010)
- **Des espaces publics à vivre**, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, a'urba (2014)
- **Guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables – Promouvoir le partage de l'espace**, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel (2011)
- **La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières**, Paquot, Thierry, Infolio Editions (2015)
- **Manifest voor kindgerichte planning van publieke ruimte**, Kind & samenleving, Kind & samenleving
- **Reconquérir les rues – Exemples à travers le monde et pistes d'actions**, Soulier, Nicolas, Ulmer (2012)
- **Urbanisme, conception et gestion des espaces pour prévenir la malveillance**, Politechnico di Milano – IAU Ile de France, Politechnico di Milano – IAU Ile de France (2014)
- **User, observer, programmer et fabriquer l'espace public**, Toussaint, Jean-Yves, Presses Polytechniques et Universitaires Romande (2001)

4.7. Assurer, par l'aménagement de l'espace public, le confort, la convivialité, le sentiment de bien-être et le caractère agréable de l'espace

- ☑ **Penser l'aménagement en fonction de l'ensoleillement des lieux (zones d'ombre, zones ensoleillées).**
- ☑ **Investir l'espace public pour inciter à la convivialité (mise en place d'équipements type jeux, espaces de repos..)et à l'appropriation des lieux.**
- ☑ **Garantir la sécurité effective et favoriser un sentiment de sécurité (éclairage, éviter les coins reclus, maintenir des perspectives).**
- ☑ **Inciter à la création de différentes ambiances en relation avec l'environnement.**

Applications



Place Rogier

- Créer un espace de rencontre et de repos dans la zone la plus exposée au soleil
- Séparer le trafic motorisé de celui des piétons avec l'aménagement de zones plantées

En savoir plus

Ressources

Outils

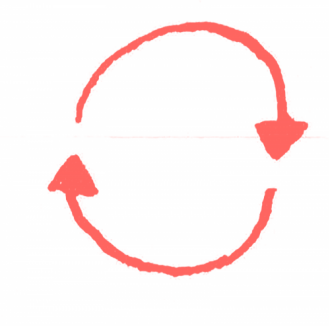
- **Plan Lumière de la Région Bruxelles Capitale**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2013)

Pour en savoir plus

- **Cities for people**, Jan Gehl, Island Press (2010)
- **Corps et décors urbains: les enjeux culturels des villes**, Berenstein, Paola, Editions L'Harmattan (2006)
- **Espaces publics, genre et sentiment d'insécurité**, Chaumont, Laura; Zeilinger, Irene, Garance (2016)
- **Guide de l'enquête de terrain: Produire et analyser des données ethnographiques**, Weber, Florence; Beaud, Stéphane, La Découverte (2010)
- **Lichtplan Antwerpen**, Stad Antwerpen, Stad Antwerpen (2014)
- **Lichtplan Gent**, Stad Gent, Stad Gent (1998)
- **Urbanisme, conception et gestion des espaces pour prévenir la malveillance**, Politechnico di Milano – IAU Ile de France,

Politechnico di Milano – IAU Ile de France (2014)
- **User, observer, programmer et fabriquer l’espace public**, Toussaint, Jean-Yves, Presses Polytechniques et Universitaires Romande (2001)

Ecosystème: un espace pour la nature



Comment faire en sorte que l'espace public fasse partie de la nature (sol, sous-sol, air, eau, flore et faune), que son aménagement participe au rééquilibre et à la valorisation de toutes les composantes de l'écosystème, et engage des comportements écologiques ?

- 5.1 Constituer et renforcer le maillage vert (flore et faune) : inclure de nouvelles formes de nature urbaine
- 5.2 Se rapprocher le plus possible du cycle naturel de l'eau et exprimer les chemins de l'eau
- 5.3 Minimiser l'impact environnemental de l'aménagement
- 5.4 Mettre en oeuvre des revêtements de sol, des mobiliers et des plantations aisés à entretenir
- 5.5 Concevoir un aménagement qui stimule la réflexion et la sensibilité/créativité des habitants, des usagers et des gestionnaires et induit des comportements éco-responsables
- 5.6 Prendre en considération le microclimat du lieu
- 5.7 Favoriser la continuité du maillage écomobile (= Réseau (lignes et arrêts) composé des voies ferrées, des voies navigables, des sites de transports en commun (en particulier, les sites propres), des voies cyclables et piétonnes)

5.1. Constituer et renforcer le maillage vert (flore et faune) : inclure de nouvelles formes de nature urbaine

- ☑ **Participer à l'ancrage du maillage vert dans le territoire par l'aménagement.**
- ☑ **Prévoir, dans l'aménagement, une adéquation de la végétation (essence, densité, biodiversité) au maillage vert.**
- ☑ **Prévoir, dans l'aménagement, une adéquation des essences par rapport au lieu (dimensions, couleurs, robustesse).**
- ☑ **Assurer une qualité de mise en oeuvre des végétaux (localisation dans l'espace, types de sols, gestion des pieds d'arbres – mesures d'entretien de la végétation) .**

Applications



Parc de la Senne

- Contribuer à la biodiversité du maillage vert en créant des zones et des milieux différents (secs et humides)
- Créer un nouveau lien dans le maillage vert

En savoir plus



Rue Henri Bergé

- Replanter des arbres le long de la rue
- Offrir la possibilité d'installer des jardinières en fa ade

En savoir plus



Parc L28

- Renforcer le maillage vert régional
- Développer la biodiversité au cours des années

En savoir plus



Place Rogier

- Adapter les plantations à l'environnement et aux usages
- Dès que possible, planter des arbres en pleine terre et non en bac

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Arbres et arrêts de transports publics – Modalités d'intégration**, STIB Bruxelles Mobilité, SPRB (2016)
- **Le maillage bleu et vert**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2000)
- **Manuel des espaces publics bruxellois**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre, Editions Iris (1991)
 Pg 78, 89, 96
- **Plan régional nature 2016-2020 en Région de Bruxelles-Capitale**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2017)

Pour en savoir plus

- **Groenblauwe netwerken voor duurzame en dynamische steden**, Bleuzé, Pierre; Pötz Hiltrud Coop For Life (2012)
- **La ville durable en question(s)**, Loubière, Antoine, Revue Urbanisme (2008)
 in *Urbanisme, n 363*
- **URBIA Les Cahiers du développement urbain durable: Intensités Urbaines, n 9**, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable (2009)
- **Vocabulaire: Le végétal dans l'espace public**, Starkman, Nathan; Guilleminot, Bernard, Lille Métropole Communauté Urbaine et Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille (2006)

5.2. Se rapprocher le plus possible du cycle naturel de l'eau et exprimer les chemins de l'eau

- ☑ **Inscrire l'aménagement le maillage bleu et le renforcer. Reconsidérer la fonction urbaine de l'eau.**
- ☑ **Prévoir des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales, la perméabilité des sols, tout en tenant compte de la pollution.**
- ☑ **Assurer un aménagement efficace en termes de collecte et de cheminement de l'eau pluviale et adapté au taux de pollution.**
- ☑ **Tenir compte des risques d'inondation par l'aménagement.**

Applications



Parc de la Senne

- Limiter les zones imperméables
- Récupérer les eaux de voirie afin de permettre l'arrosage des espaces verts en période de sécheresse

En savoir plus



Parc L28

- Permettre l'infiltration de l'eau en utilisant des revêtements perméables
- Installer un système de blocs de drainage

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Eaux de pluie, un atout pour l'espace public**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2014)
- **Le guide pratique pour la conception des espaces publics dans les quartiers durables**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2011)
- **Plan de gestion de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale – 2016-2021**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2016)
- **Plan inondation (Plan pluie)**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2008-2011)
- **Quadeau – Outil de gestion de l'eau de pluie à l'échelle du quartier**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2014)

Pour en savoir plus

- **Sustainable Water Management in the City of the Future**, Howe, C.A; Butter worth, J.; Smout, I.K.; Duff y, A .M.; Vairavamoorthy, K., SWITCH (2011)
- **Water sensitive urban design in the UK**, Celeste Morgan, Celeste, Ciria London (2013)

5.3. Minimiser l'impact environnemental de l'aménagement

- ☑ **Choisir les matériaux en tenant compte du coût global (cycle de vie, coût humain : pose / entretien).**
- ☑ **Etudier la réutilisation locale des matériaux (réemploi et de recyclage).**
- ☑ **Prévoir des matériaux robustes, résistants aux temps et aux usages.**
- ☑ **Concevoir l'éclairage public afin de répondre de manière équilibrée aux objectifs en termes d'éco-consommation.**
- ☑ **Eviter la pollution lumineuse est-elle évitée (via modération du nombre et de la puissance des points lumineux et leur localisation judicieuse) .**

Applications



Croisement Orban

- Réutiliser des matériaux locaux
- Diriger l'éclairage vers la place

En savoir plus



Parc de la Senne

- Intégrer des espèces de plantes locales et régionales
- Utiliser des matériaux locaux, certifiés et récupérés

En savoir plus



Parc L28

- Utiliser des matériaux durables
- Construire une maison des gardiens du parc passive

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Le guide pratique pour la conception des espaces publics dans les quartiers durables**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2011)
- **Manuel des espaces publics bruxellois**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre, Editions Iris (1991) Pg 24,60
- **Plan Lumière de la Région Bruxelles Capitale**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2013)
- **Vade Mecum pour le réemploi hors site**, Rotor, Rotor (2015)

Pour en savoir plus

- **Eclairer la ville autrement: innovations et expérimentations en éclairage public**, Deleuil, Jean-Michel, METIS Lyon Tech (2009)
- **Lichtplan Antwerpen**, Stad Antwerpen, Stad Antwerpen (2014)
- **Lichtplan Gent**, Stad Gent, Stad Gent (1998)
- **Vademecum 'Beheerplanning Harmonisch Park- en Groenbeheer'**, Bos & Groen, Agentschap, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap – Afdeling Bos & Groen (2004)

- **Vocabulaire: Le végétal dans l'espace public**, Starkman, Nathan; Guilleminot, Bernard, Lille Métropole Communauté Urbaine et Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille (2006)

5.4. Mettre en oeuvre des revêtements de sol, des mobiliers, de l'éclairage et des plantations aisés à entretenir

- ☑ **Assurer une entretien facile par la configuration de l'espace: accès, obstacle, .. .**
- ☑ **Choisir les matériaux, mobiliers, systèmes d'éclairage et espèces des plantations en tenant compte des usages du lieu (charge de trafic, confort piéton et cycliste) et de l'entretien.**
- ☑ **Choisir les matériaux, mobiliers et espèces des plantations en tenant compte de leur éventuel(le) réparation ou remplacement en cas de dégradation (disponibilité à long terme, coût de la réparation, ..) .**
- ☑ **Viser une gestion différenciée. Intégrer un contrat d'entretien au cahier des charges.**

Applications



Croisement Orban

- Permettre la gestion différenciée aux pieds des arbres
- Utiliser des matériaux durables et faciles à entretenir

En savoir plus



Parc L28

- Construire une maison des gardiens du parc passive
- Exclure les espèces envahissantes par un fauchage approprié

En savoir plus



Place Cardinal Mercier

- Augmenter la biodiversité en pratiquant un fauchage tardif de l'air de stationnement
- Prendre en compte l'entretien en prévoyant un sol monolithique et des plantations simples

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Outils

- **Charte de Bruxelles Propreté**, Bruxelles Propreté, Bruxelles Propreté
 en cours de rédaction
- **Le guide pratique pour la conception des espaces publics dans les quartiers durables**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2011)
- **Manuel des espaces publics bruxellois**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre, Editions Iris (1991)
 Pg 116,130
- **Plan Lumière de la Région Bruxelles Capitale**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2013)

Pour en savoir plus

- **Vademecum 'Beheerplanning Harmonisch Park- en Groenbeheer'**, Bos & Groen, Agentschap, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap – Afdeling Bos & Groen (2004)
- **Vocabulaire: Le végétal dans l'espace public**, Starkman, Nathan; Guilleminot, Bernard, Lille Métropole Communauté Urbaine et Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille (2006)

5.5. Concevoir un aménagement qui stimule la réflexion et la sensibilité/créativité des habitants, des usagers et des gestionnaires et induit des comportements éco-responsables

- ☑ **Par la coproduction de l'espace public, par son aménagement en général et son caractère ludique en particulier, encourager des comportements et des initiatives écoresponsables.**
- ☑ **Penser l'aménagement pour assurer la propreté des lieux (poubelle bien localisée, gestion de déchets,). Un lieu entretenu est un lieu plus sûr.**

Applications



Rue Henri Bergé

- Offrir la possibilité d'installer des jardinières en fa ade

En savoir plus

Ressources

Pour en savoir plus

- **La ville durable en question(s)**, Loubière, Antoine, Revue Urbanisme (2008) in *Urbanisme, n 363*
- **URBIA Les Cahiers du développement urbain durable: Intensités Urbaines, n 9**, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable (2009)

5.6. Prendre en considération le microclimat du lieu

- ☑ **Assurer le confort thermique (ensoleillement, courants d'air, îlots de chaleur,) par la configuration spatiale du lieux (orientation, rapport H/L,).**
- ☑ **Concevoir les trottoirs, places, bancs, en tenant compte de l'orientation, afin d'avoir un confort/ensoleillement invitant à la promenade.**
- ☑ **Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et au confort thermique (évapotranspiration, contrôle des températures, de l'humidité et des masses d'air) par la présence de végétaux.**
- ☑ **Rechercher une bonne proportion entre les surfaces minérales et végétales.**

Applications



Parc L28

- Développer la biodiversité au cours des années
- Permettre l'infiltration de l'eau en utilisant des revêtements perméables

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Le guide pratique pour la conception des espaces publics dans les quartiers durables**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2011)

Pour en savoir plus

- **Etude du rapport entre la morphologie de la place en site urbain et son microclimat, comme un facteur du développement durable des villes**, Reiter, Sigrid, Prospective Research for Brussel
- **URBIA Les Cahiers du développement urbain durable: Intensités Urbaines, n 9**, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable (2009)

5.7. Favoriser la continuité du maillage écomobile (= Réseau (lignes et arrêts) composé des voies ferrées, des voies navigables, des sites de transports en commun (en particulier, les sites propres), des voies cyclables et piétonnes)

- ☑ **Par l'aménagement, favoriser l'écomobilité et ainsi participer à la réduction du réchauffement climatique et à la dépendance aux énergies fossiles.**
- ☑ **Par l'aménagement, assurer une qualité de l'air optimale en contribuant, notamment à la réduction de la pollution et des particules fines.**

Applications



Croisement Orban

- Encourager les déplacements piétons par l'aménagement

En savoir plus



Parc L28

- Encourager les modes actifs par un aménagement confortable

En savoir plus



Place Communale Molenbeek

- Améliorer la qualité de l'air en favorisant les modes actifs et en réduisant la présence des voitures

En savoir plus



Place Rogier

- Faciliter les liaisons intermodales

En savoir plus



Rue de la Braie

- Encourager la mobilité scolaire active par la piétonisation de la rue et induire par ce biais, une réduction des émissions locales de gaz

En savoir plus



Rue Henri Bergé

- Favoriser les modes actifs afin de stimuler les déplacements éco-responsables

En savoir plus

Ressources

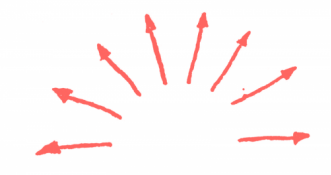
Outils

- **Le guide pratique pour la conception des espaces publics dans les quartiers durables**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2011)

Pour en savoir plus

- **Metropolitan Landscapes – Espace ouvert, base de développement urbain**, Loeckx, André; Corijn, Eric; Persyn, Freek; Avissar, Ido; Smets, Bas; Mabilde, Julie; Vanempten, Elke, Vlaamse Overheid; be.brussels (2016)

Esthétique: un espace pour la culture



Comment assurer un aménagement de l'espace public qui exprime les valeurs et les aspirations de son temps dans la continuité patrimoniale des lieux, entremêlant ainsi passé, présent et avenir pour affirmer la vitalité de la ville ?

- 6.1 Mettre en scène des séquences et des perspectives stimulantes en valorisant les tracés historiques et le paysage
- 6.2 Choisir les matériaux, les équipements et le végétal en visant la qualité, la sobriété et la cohérence (valeur d'ensemble)
- 6.3 Valoriser les éléments et ensembles urbains et patrimoniaux – repérer les volumes et caractéristiques marquantes, symboliques
- 6.4 Créer une scénographie nocturne qui valorise les qualités spatiales et installe des ambiances différenciées
- 6.5 Toucher l'ensemble des facultés sensorielles et favoriser un sentiment de bien-être
- 6.6 Penser l'art de la ville avant de penser l'art dans la ville

6.1 Mettre en scène des séquences et des perspectives stimulantes en valorisant les tracés historiques et le paysage.

- ☑ **Apporter les éléments permettant un meilleur repérage dans la ville (lisibilité de la géographie, perspectives vers repères visuels). Désenclaver les lieux, les rendre visible.**
- ☑ **Mettre en valeur les qualités de l'espace : composition spatiale de l'espace, ensembles architecturaux, séquences paysagères, éléments remarquables, etc.**
- ☑ **Contribuer à mettre en valeur les tracés historiques existants et les compositions végétales structurantes, renforcer leur lisibilité.**
- ☑ **Harmonier et unifier l'espace par la simplicité et la sobriété du vocabulaire qu'il emploie (matériaux, équipements..) ainsi que mettre en valeur le tissu urbain et/ou végétal existant.**

Applications



Boulevard du Souverain

- Garder des perspectives du boulevard grâce aux alignements des arbres et valoriser les ouvertures vers les parcs adjacents ou autres espaces emblématiques
- Renforcer le caractère arboré du site en aménagement un site engazonné au niveau du tram.

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Outils

- **Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique pour l'espace public de la zone Canal**, Région de Bruxelles Capitale, Région de

Pour en savoir plus

- **Bruxelles néoclassique: mutation d'un espace urbain**, Loir, Christophe, CFC-Editions (2009)
- **Espace public – Promenades**, Krauel, Jacobo, Links (2008)
- **Espaces publics contemporains : Architecture volume zéro**, Aymomino, Aldo, Skira (2006)
- **Espaces urbains à l'aube du XXIe siècle: patrimoine et héritages culturels**, Boulanger, Philippe; Hullo-Pouyat, Céline, Presses de l'université de Paris-Sorbonne (PUPS) (2010)
- **Espèces d'espaces**, Perec, Georges, Galilée (1974)
- **La mise en scène du projet urbain: Pour une structuration des démarches**, Avitabile, Alain, L'Harmattan (2005)
- **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de la Ville de Nantes**, Ville de Nantes, Ville de Nantes
- **Vocabulaire: Le végétal dans l'espace public**, Starkman, Nathan; Guilleminot, Bernard, Lille Métropole Communauté Urbaine et Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille (2006)

6.2 Choisir les matériaux, les équipements et le végétal en visant la qualité, la sobriété et la cohérence (valeur d'ensemble)

- ☑ **Favoriser l'embellissement des lieux et assurer une unité d'ensemble par les matériaux, les équipements et le végétal.**
- ☑ **Garantir la qualité, la cohérence d'ensemble, la sobriété dans le choix et la mise en oeuvre des matériaux. Rechercher un nombre limité de revêtements**
- ☑ **Prévoir des plantations qui améliorent l'esthétique de l'ensemble.**
- ☑ **Assurer la cohérence et la sobriété des équipements (type, localisation et nombre de luminaires, poubelles,).**
- ☑ **Tenir compte des éléments de signalisation et des équipements routiers comme partie intégrante de l'esthétique et la lisibilité du projet.**

Applications



Place Communale Molenbeek

- Créer différentes ambiances tout en gardant un langage uniforme
- Placer un mobilier urbain sobre et multifonctionnel
- Mettre en valeur les fa ades historiques par un sol homogène de fa ade à fa ade

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)**, Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale (2001)

Outils

- **Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique pour l'espace public de la zone Canal**, Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale

Pour en savoir plus

- **Espaces publics contemporains : Architecture volume zéro**, Aymomino, Aldo, Skira (2006)
- **Vocabulaire: Le végétal dans l'espace public**, Starkman, Nathan; Guilleminot, Bernard, Lille Métropole Communauté Urbaine et Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille (2006)

6.3 Valoriser les éléments et ensembles urbains et patrimoniaux – repérer les volumes et caractéristiques marquantes, symboliques

- ☑ **Prendre les éléments de l'histoire du lieu et les particularités qui forgent son caractère singulier en compte et les traduire/interpréter avec justesse.**
- ☑ **Appuyer l'aménagement sur des ensembles, des édifices ou ensembles végétaux exceptionnels et/ou structurants et permettre de renforcer leur fonction de repère ou leur valeur d'accompagnement.**
- ☑ **Par l'aménagement (dessin, choix et localisation du mobilier) permettre une mise en valeur des ensembles urbains et patrimoniaux ; y compris du petit patrimoine.**

Applications



Parc L28

- Faire référence aux origines ferroviaires dans les espaces de jeux
- Garder un lien visuel avec le chemin de fer
- Transformer un résidu d'infrastructure en un nouvel espace public (

En savoir plus

Ressources

Outils

- **L'inventaire du patrimoine architecturale**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Contrats de Quartiers Durables**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Contrats de Rénovation Urbaine**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Schémas Directeurs**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique pour l'espace public de la zone Canal**, Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale

Pour en savoir plus

- **Bruxelles néoclassique: mutation d'un espace urbain**, Loir, Christophe, CFC-Editions (2009)
- **En quoi l'art en l'espace public est-il politique?**, Le Brun-Cordier, Pascal, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2010)
- **Espaces urbains à l'aube du XXIe siècle: patrimoine et héritages culturels**, Boulanger, Philippe; Hullo-Pouyat, Céline,

Presses de l'université de Paris-Sorbonne (PUPS) (2010)
- **Espèces d'espaces**, Perec, Georges, Galilée (1974)
- **La mise en scène du projet urbain: Pour une structuration des démarches**, Avitabile, Alain, L'Harmattan (2005)
- **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de la Ville de Nantes**, Ville de Nantes, Ville de Nantes
- **Vocabulaire: Le végétal dans l'espace public**, Starkman, Nathan; Guilleminot, Bernard, Lille Métropole Communauté Urbaine et Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille (2006)

6.4 Créer une scénographie nocturne qui valorise les qualités spatiales et installe des ambiances différenciées

- ☑ **Penser l'éclairage comme une scénographie urbaine et pas uniquement comme un élément fonctionnel (les deux se complètent-ils?).**
- ☑ **Valoriser les caractéristiques de l'espace et de son contexte bâti par l'éclairage public.**
- ☑ **Traduire les ambiances désirées et assurer une sécurité nocturne par la mise en lumière de l'espace.**

Applications



Place Cardinal Mercier

- Mettre en place un éclairage orienté vers les bâtiments remarquables

En savoir plus



Rue de la Brasserie

- Valoriser les fa ades patrimoniales par la mise en lumière

En savoir plus



Rue Henri Bergé

- Mettre en valeur les fa ades patrimoniales, par l'éclairage et la sobriété d'aménagement

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Manuel des espaces publics bruxellois**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre, Editions Iris (1991) Pg 116,130
- **Plan Lumière de la Région Bruxelles Capitale**, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2013)

Pour en savoir plus

- **Eclairer la ville autrement: innovations et expérimentations en éclairage public**, Deleuil, Jean-Michel, METIS Lyon Tech (2009)
- **Lichtplan Antwerpen**, Stad Antwerpen, Stad Antwerpen (2014)
- **Lichtplan Gent**, Stad Gent, Stad Gent (1998)
- **Lumière et ambiances: concevoir des éclairages pour l'architecture et la ville**, Narboni, Roger, Le Moniteur (2006)

6.5 Toucher l'ensemble des facultés sensorielles et favoriser un sentiment de bien-être

- ☑ **Eveiller les sens par l'aménagement (séquences visuelles, harmonie de couleurs, effets sonores et tactiles, etc.) .**
- ☑ **Inviter au plaisir de la marche à pied ; que ce soit dans une logique de déplacement 'utilitaire' ou de promenade/ flânerie.**
- ☑ **Inviter au silence, à la contemplation et apporter la quiétude.**

Applications



Parc L28

- Garder un lien visuel avec le chemin de fer

En savoir plus



Place Communale Molenbeek

- Installer une fontaine d'eau qui réduit l'impact des bruits du trafic

En savoir plus



Rue de la Brasserie

- Réagir aux nuisances sonores et aux vibrations en intégrant des rails de tram enrobés

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Vademecum du bruit routier urbain**, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel, Bruxelles Environnement – Leefmilieu Brussel (2016)

Pour en savoir plus

- **Construire l'espace urbain avec les sons**, Belgio Joso, Ricciarda, Harmattan (2010)

6.6 Penser l'art de la ville avant de penser l'art dans la ville

- ☑ **Faire des interventions artistiques (sculptures, fontaines,) comme partie intégrante du concept d'aménagement de l'espace public (elles ne sont pas des éléments rapportés) en assurant un ancrage historique ou symbolique au lieu.**
- ☑ **Lier les interventions ludiques et artistiques.**

Applications



Parc de la Senne

- Revaloriser les murs aveugles, par des interventions artistiques par exemples

En savoir plus



Place Communale Molenbeek

- Installer une oeuvre d'art subtilement intégrée à la place

En savoir plus



Place Rogier

- Intégrer un élément d'eau en fonction de la réalité du terrain

En savoir plus

Ressources

Pour en savoir plus

- **En quoi l'art en l'espace public est-il politique?**, Le Brun-Cordier, Pascal, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2010)
- **Kunst in opdracht**, Vlaams Bouwmeester, Vlaams Bouwmeester (2006-2013)
- **Un art contextuel : Création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation**, Ardenne, Paul, Flammarion (2009)

Ambitions >

Composez la feuille de route de votre projet

Un projet d'espace public est qualitatif s'il tient compte des six ambitions avancées dans ce Guide.

Dès lors, cette checklist à pour objectif de vous présenter les différents points d'attention à prendre en considération lors de l'élaboration de votre projet afin de vous constituer un tableau de bord/une feuille de route. La finalité est de poser un diagnostique qui permet de pointer les éléments à davantage prendre en considération dans votre projet.

Les résultats de la checklist vous guident ensuite vers des exemples qui permettent de comprendre comment ces points ont été mis en application.

Mode d'emploi :

- Vous avez a possibilité de traiter chaque ambition individuellement
- Il est possible d'établir la checklist en plusieurs étapes et y revenir ultérieurement
- Seule une analyse complète des 6 étapes vous donne une vision globale de la qualité de votre projet.

1.1 Mener une conduite transversale et interdisciplinaire; assurer la qualité du dialogue tout au long du processus

Identifier les acteurs-clefs du projet (décideurs, gestionnaires, services de prévention et de cohésion sociale, habitants, usagers)

- ☐ Préciser leur fonction et leur rôle dans le processus de concertation et/ou de décision
- ☐ Déterminer la pertinence de leur implication par rapport aux enjeux de l'aménagement
- ☐ Envisager un calendrier pertinent et réaliste pour l'implication de ces acteurs

☐ **Assurer une conduite horizontale du projet impliquant les différents services de l'administration sur l'ensemble du processus.**

☐ **Assurer une conduite verticale du projet organisant les relations entre services communaux et régionaux, l'envisager sur l'ensemble du processus.**

☐ **Prévoir une équipe auteur de projet avec une interdisciplinarité suffisante au regard des caractéristiques de l'espace à concevoir, des enjeux de son aménagement et de sa gestion.**

Désigner les pilotes du projet.

- ☐ Au sein de l'équipe auteur de projet
- ☐ Au sein des services communaux et, le cas échéant, régionaux (suivi, responsabilité, documentation)
- ☐ Qui assurent la conduite du projet tout au long du processus de conception, d'aménagement et de gestion de l'espace public

☐ **Impliquer les personnes qui auront en gestion l'espace public, en ce compris son animation et la prévention, dès la conception et lors de la réalisation de l'aménagement.**

☐ **Etablir et respecter les liens avec les documents stratégiques et normatifs existants.**

1.2 Organiser la coproduction de l’espace avec les acteurs représentatifs de la multiplicité des usages et de leur temporalite

Valider et définir la méthode envisagée pour coproduire l’espace public (information, concertation, participation, co-conception)

- ☐ Définir et adapter au besoin, les informations sur l’initiateur de la démarche, le modérateur de la discussion, le calendrier des consultations/workshops, les résultats attendus et la portée des résultats
- ☐ Organiser une juste information sur le processus de co-production

- ☐ **Motiver la méthode de coproduction par rapport à l’échelle du projet, aux enjeux de l’aménagement**

- ☐ **Mobiliser les personnes pertinentes et au complet (concepteur, gestionnaire, élu, habitant, usager,services concernés (prévention, cohésion sociale, animateurs socio-culturels, gestionnaires,). Assurer cette mobilisation aux différentes phases de conception, réalisation et vie du projet.**

- ☐ **Partager et utiliser les résultats de manière pertinente**

- ☐ **Prendre en considération les initiatives en cours et/ou prévues dans le périmètre d’étude dans la méthode de co-production**

- ☐ **Établir une méthode de coproduction évolutive et assurer une bonne cohérence avec le calendrier décisionnel**

- ☐ **Adapter la méthode de coproduction à l’échelle du projet et la rendre accessible à tous les types d’usagers**

- ☐ **Adapter les moyens mobilisés en temps et en budget de manière réalistes.**

1.3 Définir une démarche et choisir les bons outils pour mener une conduite de projet efficace et assurer la qualité de l'aménagement

Choisir une procédure adéquate.

- ☐ Adapter la procédure définie au degré de complexité du projet, aux contraintes de temps, aux particularités du programme ou du lieu
- ☐ Organiser mise en concurrence en vue de la désignation d'une équipe pluridisciplinaire dans le cas d'un projet comprenant des enjeux que le maître d'ouvrage estime ne pas pouvoir appréhender seul
- ☐ Définir la procédure en concertation avec les autres services, le BMa

Définir de(s) périmètre(s) pertinent(s) ?

- ☐ Définir une zone d'étude (généralement plus large que la zone d'intervention) de manière pertinente en fonction des enjeux identifiés (échelle, usages, maillage)
- ☐ Définir une zone d'intervention de fa on pertinente et précise

Formuler, en amont du projet les motivations pour un projet d'aménagement et les enjeux liés

- ☐ Initier l'aménagement de l'espace public au départ d'une ou plusieurs problématique(s) préalable(s) définie(s) et objectivée(s)
- ☐ Élaborer un état des lieux contextuel large, voire des études préalables
- ☐ Élaborer une contextualisation par rapport aux outils réglementaires et stratégiques –locaux et régionaux
- ☐ Aboutir à la formulation d'une demande claire par l'ensemble de ces informations

Définir les orientations du projet

- ☐ Définir les objectifs d'aménagement en termes d'ambiance, d'identité, de fonctionnalité, de convivialité, de partage de l'espace et de vivre ensemble
- ☐ Définir un cadre programmatique assez clair pour permettre aux futurs auteurs de projet de donner une réponse spatiale qualitative
- ☐ Définir le programme de l'aménagement de sorte à répondre aux besoins actuels tout en laissant la possibilité de développements futurs souhaitables (résilience 1 //backcasting 2)

Définir clairement le processus de décision

- [] Définir et prioriser les objectifs d'aménagement de manière suffisamment claire pour guider les choix d'aménagement qui devront être opérés
- [] Définir et respecter des moments précis de décision
- [] Acter et transmettre de manière valable les décisions aux personnes concernées
- [] Formuler des solutions d'aménagement en s'appuyant sur des scénarios permettant une analyse comparative circonstanciée afin de constituer une aide à la décision

☐ Mettre un outil de communication et d'échanges d'informations en place pour assurer le suivi du processus

Faire un calendrier justifié et raisonnable.

- [] Établir un planning coordonné, définissant les étapes du processus, (les moments de concertation, de décision, délais de subsidiation) de manière réaliste et régulièrement mis à jour.

☐ Assurer un suivi budgétaire rigoureux et le mettre à jour.

Mettre une phase test de l'aménagement de l'espace public en place

- [] Définir une méthode d'observation de manière pertinente
- [] En retirer les renseignements et les faire alimenter les ajustements du projet

Intégrer la question de la gestion de l'espace public dès le début de la conception du projet

- [] Envisager la gestion de manière réaliste par rapport aux moyens humains et financiers à disposition
- [] Établir un plan de gestion

Faire un cahier des charges et des plans clairs

- [] Définir les objectifs d'aménagement afin guider les choix et leurs modalités d'exécution
- [] Préciser le niveau de détail attendu

Assurer un suivi au niveau de la conception, de la réalisation et de la gestion aux différentes étapes.

- [] Faire des ajustements du projet durant la phase de réalisation, puis de gestion.
- [] — En fonction d'une évaluation de la qualité et la justesse de l'aménagement.

- ☐ — En cohérence par rapport aux objectifs du projet et à des critères d'appréciation.
- ☐ — En concertation avec les acteurs concernés.
- ☐ — Garantir la propreté et l'entretien des lieux, éviter leur dégradation, assurer le remplacement du mobilier dégradé.
- ☐ Garantir la sécurité lors du chantier

2.1. Prendre en compte le coût global de l'aménagement

Prendre l'ensemble des coûts en compte dans le projet

- ☐ Les coûts liés aux moyens humains à mobiliser pour assurer le bon suivi du projet1
- ☐ Les coûts d'investissement liés à la conception, la co-production, l'aménagement en tant que tel
- ☐ Les coûts d'entretien et de gestion sur la durée de vie de l'aménagement de manière réalistes en fonction de l'usage attendu de l'espace et des moyens humains disponibles. Prévoir une évaluation et des ajustements

☐ Prévoir un budget adéquat par rapport aux objectifs et ambitions fixés

☐ Prévoir un projet juste par rapport aux ressources financières disponibles pour la réalisation et pour la gestion

☐ Intégrer dans la conception, le design du projet une durabilité globale: le choix des matériaux et de leur origine, le choix des techniques, le choix des équipements ainsi que les modalités de mise en uvre

☐ Prendre en compte dans le projet les contraintes de gestion et entretien ainsi que les facilités de réparations éventuelles (durée de vie de l'aménagement, réserve de matériaux s'ils ne sont pas standards, couleurs des matériaux,)

2.2. Prendre en compte le coût global élargi du projet en considérant ses effets d'entraînement (externalités)

- ☐ Étudier les avantages économiques du projet pour les occupants et les usagers des espaces directement desservis et environnants

- ☐ Limiter par le projet les freins au développement des activités au sein et aux abords de l'espace public et plus largement du quartier dans lequel il se situe

- ☐ Limiter les inconvénients inhérents à la phase de réalisation (fermeture de rues rendant les commerces inaccessibles, livraisons rendues difficiles), proposer des compensations

- ☐ Prévoir un aménagement résilient, réversible permettant (par sa sobriété) de s'adapter facilement et à faible coût aux évolutions

- ☐ Stimuler l'appropriation de l'espace public, notamment par le biais d'un travail de gestion, d'animation et de prévention. Augmenter ainsi son capital social, contribuer à son respect et au sentiment général de sécurité.

3.1. Augmenter la cohérence du lieu et de son territoire en assurant une vision d'ensemble

- [] Inscrire l'aménagement dans une vision d'ensemble (plan communal, plan régional, contrat de quartier, plan guide espace public, etc) définissant des orientations spatiales et paysagères

- [] Améliorer la lisibilité de la géographie du lieu, par une scénographie paysagère (fond de vallée, perspectives et ouvertures visuelles, repères patrimoniaux) par l'aménagement

- [] Tirer parti des singularités du lieu (éléments d'histoire du lieu, petit patrimoine, caractère paysager spécifique, présence d'activités emblématiques,) par l'aménagement

3.2. Inscrire le projet d’aménagement dans les maillages et réseaux existants et contribuer à leur mise en uvre/leur consolidation

- [] Inscrire le projet d’aménagement dans des maillages et réseaux spécifiques (PRM et PCM, maillages vert et bleu, ICR, maillage piéton, maillage jeu, itinéraire patrimonial, etc.) de sorte à assurer la lisibilité et renforcer la cohérence de ces maillages

- [] Analyser et intégrer les incidences du projet d’aménagement sur la mobilité (pour tous les modes de déplacement) dans le quartier et la ville dans une vision d’ensemble

3.3. Améliorer la connectivité piétonne et cycliste, assurer la continuité de leurs parcours

- [] Faire présider la continuité des parcours piétons et cyclistes dans les choix d'aménagement

- [] Résoudre les obstacles de franchissement et détours

- [] Créer / renforcer des liaisons piétonnes et cyclistes inexistantes ou peu fonctionnelles avec des espaces publics adjacents par l'aménagement

3.4. Assurer une cohérence d’aménagement avec les espaces publics adjacents

- [] Concevoir l’aménagement de manière cohérente par rapport aux aménagements planifiés dans le périmètre d’étude (à court, moyen ou long terme)

- [] Assurer une cohérence et une continuité avec les espaces publics adjacents (dont la cohérence de matériaux, de mise en lumière, d’équipement)

3.5. Intégrer pleinement les espaces particuliers de franchissement et de transition dans le maillage des espaces publics (ponts, passerelles, escaliers, passages souterrains, mezzanines métro .)

- [] Concevoir l’aménagement des espaces particuliers de franchissement et de transition de sorte à assurer une continuité la plus naturelle, la plus lisible, sûre et praticable possible

4.1. S’inscrire, d’une manière privilégiée, dans la perspective d’un code de la rue élargi en prenant en compte les 3 familles d’usages de l’espace public : le passage, le séjour, la desserte1.

- Etudier les besoins, volontés et usages locaux et les prendre en compte : maintien des usagers existants/invitations aux nouveaux usages.

- Faire un choix du partage modal permettant, compte tenu du contexte, de répondre de manière qualitative, justifiée et équilibrée aux 3 usages de l’espace public : passage, séjour et desserte.

- Prévoir le partage modal en cohérence par rapport à la spécialisation de la voirie 2 et à la vie de quartier.

- Envisager, compte tenu du contexte, les zones résidentielles et de rencontre.

4.2. Dans l’aménagement, étudier les priorités modales suivantes : priorité aux usagers les plus vulnérables -les PMR – , ensuite aux modes actifs, ensuite aux transports collectifs, ensuite aux véhicules motorisés à destination de la collectivité (dont les petits véhicules de livraison, taxis, voitures partagées) , ensuite aux véhicules motorisés privés

- ☐ Mettre en oeuvre ces priorités modales dans l’aménagement ou, à défaut, opter pour une zone résidentielle, une zone de rencontre ou une zone piétonne
- ☐ Inscrire les priorités modales dans une vision d’ensemble (périmètre élargi)
- ☐ Prévoir des aménagements nécessaires pour les usagers vulnérables. Assurer le confort et garantir l’accessibilité des PMR à tout moment. Etudier les besoins des PMR selon les critères ACU (accéder, circuler, utiliser)

4.3. Concevoir des aménagements facilitant l’intermodalité

- [] Prévoir les aménagements et équipements nécessaires pour passer aisément d’un mode de transport à un autre (proximité, cheminement, visibilité, signalétique, confort, sécurité).

- [] Prendre en compte, si présent, les contraintes techniques et les besoins spécifiques du transport public (par exemple dans la gestion des carrefours, dans la géométrie des lieux, la hauteur des quais,) .

4.4. Favoriser l’animation de l’espace public par l’activation des immeubles et espaces riverains

- Concevoir l’aménagement en considérant les activités existantes et futures au sein des immeubles et espaces riverains dans leur rôle de soutien à l’animation et la fréquentation des espaces publics.

- Permettre le maintien de ces activités légitimes, leur bonne exploitation et leur développement sans compromettre les autres usages de l’espace public. Concevoir un aménagement suffisamment résilient en cas de changement d’activité au sein des immeubles riverains.

- Assurer une transition et une qualité des interrelations entre l’espace public et les immeubles et espaces riverains de qualité. Le cas échéant, concevoir des dispositifs d’appropriation par les occupants des immeubles et espaces riverains.

4.5. Désencombrer l’espace, rendre l’espace disponible

- [] Regrouper et organiser le mobilier en vue de libérer l’espace pour le passage, la lisibilité, la visibilité, la flexibilité d’usages, l’entretien et la sécurité.

- [] Dégager les angles, les vues et perspectives.

4.6. Aménager de manière flexible, permettre une large palette d’usages et d’activités et considérer les temporalités de l’espace public

- [] Permettre d’accueillir une large palette d’activités ordinaires ; dont le séjour et le jeu

- [] Permettre des activités événementielles et temporaires (marché, festival, rue de jeux pendant les congés, fêtes des voisins, rue scolaire, ouverture aux livraisons à certaines heures,) .

- [] Permettre cette diversité d’usages ; notamment en matière d’accessibilité, de confort, de robustesse, d’espace libre d’obstacle et éviter la monopolisation de l’espace.

- [] Concevoir la mise en lumière de l’espace public en fonction des différentes temporalités de l’espace public ? Adapter l’aménagement aux besoins de tous les types de publics (jeunes, seniors, PMR, femmes,) .

- [] Permettre des appropriations spontanées (par les habitants par ex) et réversibles ? (boite à livres, totems de rue, incroyables comestibles, fleurissement de pieds d’arbres).

- [] Intégrer la dimension ludique dans la conception des espaces publics

- [] Adapter l’aménagement aux besoins de tous les types de publics et encourager par ce biais les liens sociaux et multigénérationnels (jeunes, seniors, PMR, femmes,) . –

- [] Favoriser le contrôle social (entendu dans ses dimensions de ‘veille’ et de ‘souciance’) au travers de l’activation, de la visibilité et de l’appropriation de l’espace public.

4.7. Assurer, par l’aménagement de l’espace public, le confort, la convivialité, le sentiment de bien-être et le caractère agréable de l’espace

- ☐ Penser l’aménagement en fonction de l’ensoleillement des lieux (zones d’ombre, zones ensoleillées).
- ☐ Investir l’espace public pour inciter à la convivialité (mise en place d’équipements type jeux, espaces de repos..)et à l’appropriation des lieux.
- ☐ Garantir la sécurité effective et favoriser un sentiment de sécurité (éclairage, éviter les coins reclus, maintenir des perspectives).
- ☐ Inciter à la création de différentes ambiances en relation avec l’environnement.

5.1. Constituer et renforcer le maillage vert (flore et faune) : inclure de nouvelles formes de nature urbaine

- [] Participer à l'ancrage du maillage vert dans le territoire par l'aménagement.
- [] Prévoir, dans l'aménagement, une adéquation de la végétation (essence, densité, biodiversité) au maillage vert.
- [] Prévoir, dans l'aménagement, une adéquation des essences par rapport au lieu (dimensions, couleurs, robustesse).
- [] Assurer une qualité de mise en oeuvre des végétaux (localisation dans l'espace, types de sols, gestion des pieds d'arbres – mesures d'entretien de la végétation) .

5.2. Se rapprocher le plus possible du cycle naturel de l’eau et exprimer les chemins de l’eau

- ☐ Inscrire l’aménagement le maillage bleu et le renforcer. Reconsidérer la fonction urbaine de l’eau.
- ☐ Prévoir des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales, la perméabilité des sols, tout en tenant compte de la pollution.
- ☐ Assurer un aménagement efficace en termes de collecte et de cheminement de l’eau pluviale et adapté au taux de pollution.
- ☐ Tenir compte des risques d’inondation par l’aménagement.

5.3. Minimiser l’impact environnemental de l’aménagement

- ☐ Choisir les matériaux en tenant compte du coût global (cycle de vie, coût humain : pose / entretien).
- ☐ Etudier la réutilisation locale des matériaux (réemploi et de recyclage).
- ☐ Prévoir des matériaux robustes, résistants aux temps et aux usages.
- ☐ Concevoir l’éclairage public afin de répondre de manière équilibrée aux objectifs en termes d’éco-consommation.
- ☐ Eviter la pollution lumineuse est-elle évitée (via modération du nombre et de la puissance des points lumineux et leur localisation judicieuse) .

5.4. Mettre en oeuvre des revêtements de sol, des mobiliers, de l’éclairage et des plantations aisés à entretenir

- ☐ Assurer une entretien facile par la configuration de l’espace: accès, obstacle, .. .
- ☐ Choisir les matériaux, mobiliers, systèmes d’éclairage et espèces des plantations en tenant compte des usages du lieu (charge de trafic, confort piéton et cycliste) et de l’entretien.
- ☐ Choisir les matériaux, mobiliers et espèces des plantations en tenant compte de leur éventuel(le) réparation ou remplacement en cas de dégradation (disponibilité à long terme, coût de la réparation, ..) .
- ☐ Viser une gestion différenciée. Intégrer un contrat d’entretien au cahier des charges.

5.5. Concevoir un aménagement qui stimule la réflexion et la sensibilité/créativité des habitants, des usagers et des gestionnaires et induit des comportements éco-responsables

- Par la coproduction de l'espace public, par son aménagement en général et son caractère ludique en particulier, encourager des comportements et des initiatives écoresponsables.

- Penser l'aménagement pour assurer la propreté des lieux (poubelle bien localisée, gestion de déchets,). Un lieu entretenu est un lieu plus sûr.

5.6. Prendre en considération le microclimat du lieu

- [] Assurer le confort thermique (ensoleillement, courants d'air, îlots de chaleur,) par la configuration spatiale du lieux (orientation, rapport H/L,).
- [] Concevoir les trottoirs, places, bancs, en tenant compte de l'orientation, afin d'avoir un confort/ensoleillement invitant à la promenade.
- [] Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et au confort thermique (évapotranspiration, contrôle des températures, de l'humidité et des masses d'air) par la présence de végétaux.
- [] Rechercher une bonne proportion entre les surfaces minérales et végétales.

5.7. Favoriser la continuité du maillage écomobile (= Réseau (lignes et arrêts) composé des voies ferrées, des voies navigables, des sites de transports en commun (en particulier, les sites propres), des voies cyclables et piétonnes)

- [] Par l'aménagement, favoriser l'écomobilité et ainsi participer à la réduction du réchauffement climatique et à la dépendance aux énergies fossiles.

- [] Par l'aménagement, assurer une qualité de l'air optimale en contribuant, notamment à la réduction de la pollution et des particules fines.

6.1 Mettre en scène des séquences et des perspectives stimulantes en valorisant les tracés historiques et le paysage.

- Apporter les éléments permettant un meilleur repérage dans la ville (lisibilité de la géographie, perspectives vers repères visuels). Désenclaver les lieux, les rendre visible.

- Mettre en valeur les qualités de l'espace : composition spatiale de l'espace, ensembles architecturaux, séquences paysagères, éléments remarquables, etc.

- Contribuer à mettre en valeur les tracés historiques existants et les compositions végétales structurantes, renforcer leur lisibilité.

- Harmonier et unifier l'espace par la simplicité et la sobriété du vocabulaire qu'il emploie (matériaux, équipements..) ainsi que mettre en valeur le tissu urbain et/ou végétal existant.

6.2 Choisir les matériaux, les équipements et le végétal en visant la qualité, la sobriété et la cohérence (valeur d'ensemble)

- ☐ Favoriser l'embellissement des lieux et assurer une unité d'ensemble par les matériaux, les équipements et le végétal.
- ☐ Garantir la qualité, la cohérence d'ensemble, la sobriété dans le choix et la mise en oeuvre des matériaux. Rechercher un nombre limité de revêtements
- ☐ Prévoir des plantations qui améliorent l'esthétique de l'ensemble.
- ☐ Assurer la cohérence et la sobriété des équipements (type, localisation et nombre de luminaires, poubelles,).
- ☐ Tenir compte des éléments de signalisation et des équipements routiers comme partie intégrante de l'esthétique et la lisibilité du projet.

6.3 Valoriser les éléments et ensembles urbains et patrimoniaux – repérer les volumes et caractéristiques marquantes, symboliques

- ☐ Prendre les éléments de l'histoire du lieu et les particularités qui forgent son caractère singulier en compte et les traduire/interpréter avec justesse.

- ☐ Appuyer l'aménagement sur des ensembles, des édifices ou ensembles végétaux exceptionnels et/ou structurants et permettre de renforcer leur fonction de repère ou leur valeur d'accompagnement.

- ☐ Par l'aménagement (dessin, choix et localisation du mobilier) permettre une mise en valeur des ensembles urbains et patrimoniaux ; y compris du petit patrimoine.

6.4 Créer une scénographie nocturne qui valorise les qualités spatiales et installe des ambiances différenciées

- [] Penser l'éclairage comme une scénographie urbaine et pas uniquement comme un élément fonctionnel (les deux se complètent-ils?).

- [] Valoriser les caractéristiques de l'espace et de son contexte bâti par l'éclairage public.

- [] Traduire les ambiances désirées et assurer une sécurité nocturne par la mise en lumière de l'espace.

6.5 Toucher l’ensemble des facultés sensorielles et favoriser un sentiment de bien-être

- [] Eveiller les sens par l’aménagement (séquences visuelles, harmonie de couleurs, effets sonores et tactiles, etc.) .

- [] Inviter au plaisir de la marche à pied ; que ce soit dans une logique de déplacement ‘utilitaire’ ou de promenade/ flânerie.

- [] Inviter au silence, à la contemplation et apporter la quiétude.

6.6 Penser l’art de la ville avant de penser l’art dans la ville

- [] Faire des interventions artistiques (sculptures, fontaines,) comme partie intégrante du concept d’aménagement de l’espace public (elles ne sont pas des éléments rapportés) en assurant un ancrage historique ou symbolique au lieu.

- [] Lier les interventions ludiques et artistiques.